

L'info



2021
JANVIER



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPÉENNE

Section France

n°41



Bulletin de liaison de la Section France de l'AIACE

SOMMAIRE

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Benoît Aubenas
Jacques Babot
Marie-Claude Blin
Olivier Brunet
Dominique Deshayes
Anne Harris-Hennon
Guénolée Legros
Claude Maerten
Anne Ropers
Brigitte Soudier
Michèle Thozet
Jacques Vonthron
Franco Zampogna

EDITRICE RESPONSABLE

Dominique Deshayes

L'INFO, édité par l'AIACE-France, paraît deux fois par an. Les avis exprimés dans les articles signés, n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Nous les remercions pour leur contribution.

DESIGN & REPRODUCTION

OIB

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE

AIACE-France
12 avenue d'Eylau, 75116 Paris
Tél. 01 47 55 82 29

✉ aiace.france@wanadoo.fr
Site web www.aiace-fr.eu

Cover : Maisons à pans de bois à Troyes
(Aube, Champagne-Ardenne, France)
Photo: Myrabella / Wikimedia Commons
CC BY-SA 4.0



Editorial

Le mot de la Présidente 3

La vie de l'AIACE-France

Séminaire de formation des bénévoles 4
Enquête AIACE France 6
RCAM : Quoi de nouveau dans le Vademecum ? 7
La Lettre de la webmaster 9
Le secrétariat AIACE France 10
Université d'automne Mouvement Européen-France
Troyes octobre 2020 11
Quoi de neuf sur les PSF 13
Le secrétariat AIACE France en temps de confinement 14

La vie dans nos régions

Une élection particulière 16
Transposer les pratiques bruxelloises à la gouvernance locale 18

La vie de l'AIACE Internationale

Conseil d'Administration de l'AIACE Internationale
28-10-2020 20

Bonne lecture

Le Chat du 28 prend le Soleil, journal d'un confiné 21
Raisons à faire paix plutôt que guerre 22

In memoriam

Jacqueline Teitgen 23



Chères collègues, Chers collègues,

Comme chaque année, nous renouvelons l'initiative proposée par les services de la Commission chargés des relations avec les Anciens, en adressant cette édition de l'Info à tous les pensionnés de toutes les Institutions européennes résidant en France et pas seulement à nos adhérents qui cotisent à l'AIACE France.

Nous espérons que les collègues qui n'ont pas encore pris la décision d'adhérer à notre Association y trouveront des raisons de le faire. Je sais déjà que tous ceux que nous avons aidés pour faciliter leur vaccination sont très reconnaissants et qu'ils vont nous suivre.

Dans le dernier INFO, je vous écrivais que notre Europe se remettait doucement de la terrible pandémie... J'étais trop optimiste comme toujours.

Maintenant l'arrivée annoncée du vaccin nous autorise un réel espoir.

Nous, population plus âgée, plus "vulnérable", avons dû nous protéger, couper provisoirement des liens avec amis, famille, petits-enfants.

Chacun à sa façon a vécu cette période avec plus ou moins de difficultés. Heureusement, notre statut de pensionné nous a mis à l'abri des tourments financiers vécus par tant de personnes.

Nos délégués et bénévoles ont veillé sur ceux d'entre vous qui aviez des problèmes à résoudre et une fois encore je les en remercie.

Nous avons essayé d'être proches de vous, de vous informer sur des points administratifs ou plus politiques et nous continuerons à être présents.

Du fait de la situation sanitaire, les réunions du Comité et des délégués se sont tenues en vidéo et au lieu de nous voir trois fois par an, nous nous sommes réunis chaque mois ! À quelque chose, malheur est bon.

Des séminaires de formation pour les bénévoles et les nouveaux bénévoles ont également été organisés. Une enquête est en cours auprès de tous nos adhérents sur la manière dont ils appréhendent le bénévolat et les actions de notre association. Ne nous laissons pas entraîner dans le marasme ambiant et ne baissons pas les bras.

Ce numéro 41 est le premier à être coordonné par notre secrétaire, Guénolée Legros. Qu'elle en soit vivement remerciée.

Continuez à prendre bien soin de vous.

Je vous remercie pour votre confiance.

SÉMINAIRE DE FORMATION DES BÉNÉVOLES



Brigitte SOUDIER

Coordinatrice des bénévoles PACA et responsable du Vademecum

Il était prévu d'organiser un séminaire des bénévoles en marge de l'Assemblée générale qui devait avoir lieu à Toulouse début avril. Mais suite à la pandémie, nous avons dû être inventifs. Nous avons donc organisé un séminaire en visioconférence en novembre dernier. C'était une première ! Brigitte Soudier, coordinatrice des bénévoles PACA et responsable du Vademecum, vous raconte cette expérience inédite.

Le dispositif mis en place par AIACE pour assister les retraités de nos institutions résidant en France dans leurs éventuelles difficultés liées à la maladie, au grand âge, au handicap ou aux problèmes administratifs, fonctionne grâce à l'action de bénévoles parmi les anciens.

Le 19 octobre dernier, un message a été envoyé à l'ensemble des adhérents de l'AIACE en France pour les avertir que, suite à l'annulation de l'assemblée générale en mars et de l'organisation concomitante d'un séminaire de formation des bénévoles, il leur était proposé de tenir ces formations par visioconférences.

A l'occasion de ce message, un appel à candidatures était également lancé, dans le but de recruter de nouveaux bénévoles pour assurer la nécessaire relève des plus anciens des bénévoles par de plus jeunes retraités.

Vous ne serez pas étonnés d'apprendre que le nombre de candidats n'a pas atteint les milliers des concours

institutionnels... pourtant nous avons été très heureux de recevoir la candidature de sept « petits nouveaux ». Ils s'ajoutent aux bénévoles déjà en fonction mais n'ayant pas encore reçu de formation spécifique.

C'est ainsi qu'un premier séminaire s'est tenu le 13 novembre dernier par visioconférence et a rassemblé une douzaine de participants.

Michèle THOZET, qui assure la coordination des bénévoles pour toute la France, a ouvert le séminaire en rappelant l'historique de l'assistance aux anciens, ainsi que les objectifs et l'organisation du bénévolat.

Brigitte SOUDIER, coordinatrice des bénévoles pour la région PACA-Corse, a proposé l'utilisation d'une « boîte à outils » du bénévole comprenant un ensemble de documents, tous disponibles sur le site AIACE France, tels que formulaires, guides, DGE, listes des bénévoles, Vademecum, etc.). En outre, certaines procédures RCAM ont été détaillées comme : prise en charge, autorisation préalable, garde-malade...

Jacques BABOT, secrétaire général, a de son côté évoqué la problématique de la fiscalité, en plus d'avoir organisé le séminaire du point de vue technique.

Il s'agissait d'un premier essai pour cette formation par visioconférence et, à la fois les élèves bénévoles et les



formateurs, ont fait ensemble leurs classes (y compris avec les désagréments liés aux réseaux locaux !).

D'autres sessions vont suivre, d'abord pour les autres bénévoles concernés, pour tous ensuite pour éventuellement rafraîchir les connaissances et élargir les questions à approfondir.

De nouvelles idées ont été avancées lors de ce séminaire, et d'autres vont certainement surgir encore qui nous permettront, en développant l'effet réseau de l'ensemble, d'améliorer certainement l'aide et l'assistance que nous apportons à nos collègues.

Aussi si vous avez un peu de temps à consacrer au bénévolat, n'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus !

Si en revanche, vous avez des difficultés, sachez qu'un bénévole de l'association est peut-être en mesure de vous aider ! ■



ENQUÊTE AIACE FRANCE

Franco ZAMPOGNA
Délégué Grand Est-Franche Comté

Le bénévolat existe en France depuis environ 10 ans même si dans certaines régions, il a débuté plus tôt. Il était temps de connaître l'avis des adhérents sur la manière dont il était pratiqué et aussi de les sensibiliser au bénévolat pour, pourquoi pas, susciter des vocations ?

Franco Zampogna, ancien fonctionnaire de l'Office statistique, a organisé une enquête qui sera lancée début 2021. Il en décrit ici les principales caractéristiques.

Début 2021, l'AIACE France vous proposera une courte enquête destinée à recueillir vos opinions et suggestions sur ce que vous, adhérentes et adhérents, attendez de votre association des anciens. Votre participation ne devrait pas vous prendre plus de cinq minutes de votre temps et la plus stricte confidentialité est bien entendu, garantie.

Caractéristiques de l'enquête :

1. Les questions sont précompilées, ouvertes ou à choix multiples avec possibilité de suggestions supplémentaires.
2. Il s'agit d'une enquête en ligne mais pour celles et ceux qui ne disposent pas de moyens électroniques, une version « papier » sera envoyée.

Objectifs de l'enquête :

Orienter l'activité des délégués régionaux et bénévoles de votre région en donnant votre avis sur une adaptation de leurs services et conseils ;

Faire mieux connaître le Vademecum et le rendre plus facilement consultable en l'adaptant davantage

à votre contexte quotidien. Pour rappel, le Vademecum disponible sur le site AIACE France /Coin des adhérents/ Vous aider dans vos démarches. comporte une série de fiches sur les différentes procédures du RCAM et démarches à effectuer ;

Sensibiliser les nouveaux adhérents au bénévolat : même si vous êtes actifs dans d'autres associations de votre région, le bénévolat auprès des collègues se révèle enrichissant au plan personnel et utile à nos anciens collègues qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches et relations avec les services d'Ispra ;

Améliorer la satisfaction des adhérents, explorer de nouvelles pistes de services mieux adaptés aux défis du moment, recueillir vos suggestions si vous avez une expertise ou un talent qui pourraient être utiles à d'autres adhérents.

Les résultats de l'enquête :

L'AIACE France compte actuellement environ 1300 adhérents. Il est très important que vous répondiez nombreux à cette enquête car celle-ci nous conduira à des résultats d'autant plus fiables que le nombre de réponses sera élevé. L'AIACE France ne pourra définir de nouvelles orientations pour son activité que via l'expression forte de nouvelles demandes de la part des adhérents.

Vous êtes invités à participer à cette courte enquête dans l'intérêt de tous les adhérents de votre région et de l'AIACE France. ■

RCAM : QUOI DE NOUVEAU DANS LE VADEMECUM ?



Michèle THOZET

Membre du Comité et coordinatrice des bénévoles

Beaucoup d'entre nous trouvent notre système RCAM lourd et compliqué. Un manuel des procédures s'imposait. Il a été rédigé à partir de l'expérience des bénévoles et il est mis à jour régulièrement.

En vous décrivant brièvement certaines de ces procédures, Michèle Thozet, coordinatrice des bénévoles en France, crée une nouvelle rubrique qui fera désormais partie de l'INFO.

Le Vademecum est un recueil d'une cinquantaine de fiches qui a été élaboré par un groupe de bénévoles de la Région PACA, et maintenant mis à jour régulièrement par une bénévole très dévouée de la même région, Brigitte Soudier.

Vous y avez accès via le site AIACE France, au coin des adhérents/vous aider dans vos démarches.

Nous avons décidé de vous présenter à partir de ce numéro de l'INFO quelques fiches récemment mises à jour et qui pourront vous être utiles dans votre vie quotidienne.

Fiches D03 et D04- garde-malade et soins à domicile :

Ces fiches reprennent clairement les différentes étapes et les formulaires qui y sont associés. Vous trouverez ces formulaires sur le site AIACE France, onglet RCAM/formulaires médicaux, guides RCAM et guide garde-malade.

Ces formalités : rapport médical/prescription, évaluation de l'état de dépendance, autorisation préalable,

déclaration d'aide financière complémentaire sont absolument nécessaires.

Les remboursements dépendent largement du degré de dépendance de la personne. Une aide appréciable peut être apportée par les organismes officiels français, comme les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) et leurs structures associées. Il en est de même pour les centres départementaux de France-Alzheimer.

Attention : la garde-malade doit être agréée.

Il faut également regarder les fiches E04, E05, E06 qui concernent les maisons de repos et de soins médicalisés parce que ces établissements peuvent parfois devenir nécessaires après une période sous garde-malade : la procédure est la même et les formulaires à remplir sont identiques.

Fiches D13a et D13b-autorisation préalable :

Cette procédure doit être fréquemment utilisée pour pouvoir suivre un certain nombre de traitements (D13a) et même pouvoir se faire rembourser certains médicaments (D13b). Le formulaire de demande d'autorisation préalable ou de prolongation d'autorisation préalable est disponible sur le site AIACE France, sous l'onglet RCAM/formulaires, de même que le formulaire unique dentisterie et celui de reconnaissance de maladie grave.

Vous trouverez sur ce formulaire l'énumération d'un grand nombre de traitements, prothèses, produits et frais pour lesquels une autorisation préalable est requise. Certains soins n'apparaissent pas sur le formulaire, comme la pédicure médicale ou l'ostéopathie

par exemple qui sont repris dans le guide pratique de remboursement des frais médicaux (voir site AIACE France, sous l'onglet RCAM, guides RCAM).

C'est aussi sur le formulaire de demande d'autorisation préalable que l'on peut trouver les fameux « frais de transport » qui font l'objet de tant de questions adressées aux bénévoles.

En résumé, les frais de transport en urgence (par exemple du domicile vers l'hôpital) sont remboursés sans autorisation préalable. Toutefois, le retour de l'hôpital au domicile qui n'est plus un transport d'urgence nécessite une autorisation préalable. Il en est de même pour tous les transports de et vers le domicile pour des soins divers qui nécessitent une prescription médicale (nombre de transports, distance).

La demande d'autorisation préalable ouvre l'accès à une demande de remboursement mais il n'est pas nécessaire d'attendre l'accord pour débiter un traitement, organiser un transport ou acheter un médicament. Toutefois, il faut obtenir cet accord avant de demander le remboursement des frais.

D18-prothèses auditives

Les appareils auditifs doivent être prescrits par un médecin oto-rhino-laryngologiste ou par un audiométriste, ainsi que les frais de réparation de ces appareils, qui sont remboursés à 85% avec un plafond de 1500 euros par appareil.

Vous trouverez dans cette fiche les conditions du renouvellement de ces appareils, soit après un délai de cinq ans en principe mais avec des dérogations possibles et la procédure à suivre dans ce cas.

Le port du masque découlant de l'épidémie de Covid-19 entraîne semble-t-il parfois la perte de l'appareil auditif. Si cela arrive endéans les cinq ans, le remplacement

de l'appareil perdu n'est pas remboursé ! Aussi est-il vivement conseillé de contracter une assurance au moment de l'achat de la prothèse.

D19-Trucs, astuces et petites infos

Vous trouverez en lisant cette fiche divers trucs, astuces et petites informations que vous pouvez connaître et que vous avez envie de partager avec vos collègues. Ce peut être aussi des échanges de « bonnes pratiques ». Aussi, n'hésitez pas à nous faire part de ce que vous souhaiteriez voir ajouté ici. Merci d'avance.

Une des dernières pratiques mise à jour est la **téléconsultation médicale** : la visite médicale virtuelle est possible via l'application Doctolib. Il faut d'abord s'inscrire sur le site auprès d'un médecin affilié pour obtenir un rendez-vous virtuel. Il n'est pas nécessaire d'avoir un numéro de sécurité sociale (même s'il est demandé) mais le paiement par carte bancaire est obligatoire. La feuille de soins habituelle et l'ordonnance éventuelle sont disponibles sur le site après consultation. Cette consultation virtuelle est remboursée par le RCAM. ■



LA LETTRE DE LA WEBMASTER

Anne ROPERS
Membre du Comité et Webmaster

Chers adhérents de l'AIACE France,

Le croiriez-vous ? Notre site web aiace-fr.eu suscite un grand intérêt... de la part des pirates de la toile ! Nous avons subi, au cours des derniers mois, de nombreuses tentatives d'intrusion et d'inscriptions frauduleuses de personnes et de robots étrangers à l'AIACE France. J'en suis presque flattée : n'est-ce pas le signe que notre site est intéressant ?

Avec sa présentation simple, il contient tout ce qu'un pensionné des institutions européennes a besoin de savoir s'il réside en France. Nous vous conseillons donc de le consulter. Cliquer sur un **bouton vert** qui vous guidera dans le site, cliquer sur un **bouton rouge** qui ouvrira le document que vous cherchez. Toutes les pages, sauf une, sont en accès libre sans identifiant ni mot de passe.

La page spéciale, c'est le « Coin des adhérents » (CDA), qui regroupe les informations plus sensibles—les plus intéressantes, évidemment. Le CDA est réservé aux adhérents de l'AIACE France qui ont un identifiant et un mot de passe, parce qu'ils ont créé un compte. Je sais, c'est très embêtant : encore un compte, un identifiant, un mot de passe !

Mais ne vous laissez pas rebuter. La création de votre compte est simple et rapide. Elle est expliquée pas à pas dans la nouvelle procédure qu'il nous a fallu instaurer, en octobre dernier, afin de refouler l'invasion des fraudeurs et des pirates de la toile.

- Pour les nouveaux adhérents (à partir d'octobre 2020) : suivre la procédure complétée par les indications de votre lettre de bienvenue à l'AIACE France.
- Pour les adhérents plus anciens qui veulent créer leur compte : adressez-vous par mail au secrétariat ou directement à la webmaster.
- Les anciens adhérents qui avaient déjà créé leur compte avant octobre 2020 n'ont rien à changer.

Rappelons cependant que votre compte peut être bloqué, si vous tapez trois fois de suite un mot de passe erroné. Avant d'en arriver là, cliquer sur « mot de passe oublié ». Votre compte peut aussi être bloqué s'il reste inactif plusieurs mois.

Moralité : comme les pirates, intéressez-vous à notre — que dis-je ? à votre site ! Quand vous aurez créé votre compte, ne le laissez pas inactif, consultez le CDA et sa très riche documentation (Vademecum, fiscalité, bénévolat, loisirs, Info, etc..).

Je reste à votre disposition pour tout problème que vous rencontreriez concernant aiace-fr.eu (à mettre dans vos favoris).

Bonne navigation !



RAPPEL DE LA PERMANENCE DU SECRÉTARIAT

- **Les lundis et mercredis de 9 heures à 13 heures et les vendredis (par un bénévole) aux mêmes heures.**

Un suivi des messages est assuré régulièrement et les urgences sont traitées en priorité.

- Le montant de la **cotisation est : 45€**. Le paiement se fait par prélèvement automatique (IBAN à l'inscription). La prochaine levée de cotisation aura lieu au cours du premier trimestre 2021.

Notre banque est :

La Banque Postale
Centre Financier PARIS IDF
11, rue Bourseul
75900 – Paris Cedex 15

- Il ne faut pas hésiter à nous donner une adresse mail afin de pouvoir recevoir toutes les informations qui sont communiquées aux adhérents par courrier électronique. N'oubliez pas aussi de prévenir le secrétariat en cas de changement d'adresse ou de coordonnées bancaires.
- **Possibilité d'obtenir une carte d'adhérent plastifiée** pour ceux qui n'en ont pas encore fait la demande et pour les nouveaux adhérents. Elle a pour objectif de faciliter la communication avec les hôpitaux lors des admissions d'urgence. Pour l'obtenir, il vous suffit d'envoyer au secrétariat, en mentionnant vos nom, prénom et numéro de pension, une photo d'identité en format JPG ou JPEG par email de préférence sinon par courrier au 12, avenue d'Eylau 75116 PARIS. La création des cartes se fait par lot de 50 et donc les délais d'impression sont de plusieurs semaines.
- **Coordonnées du secrétariat :**
AIACE-France
12 avenue d'Eylau
75116-PARIS
Tél : 01 47 55 82 29
E-mail aiace.france@wanadoo.fr
Site Internet www.aiace-fr.eu

L'UNIVERSITÉ D'AUTOMNE DU MOUVEMENT EUROPÉEN - FRANCE



Jacques Vonthron - Olivier Brunet - Claude Maerten
Membre du Comité - (Mouvement européen 44) - (Mouvement européen 62)

TROYES OCTOBRE 2020

Jacques Vonthron a participé avec deux collègues, début octobre dernier, à Troyes à l'Université d'automne du Mouvement européen-France. Il nous décrit quels ont été les thèmes débattus et souligne l'intérêt qu'il y a à articuler le niveau local et le niveau européen.

La 14ème édition de l'Université d'automne du Mouvement Européen France (ME-F), organisée à Troyes début octobre dernier, a réuni plus de 200 participants avec toutes les composantes du réseau, sections locales, Jeunes Européens, de nombreuses organisations nationales membres dont l'AIACE section France, et toutes les autres forces qui font du ME-F un mouvement vivant et actif.

Ce rendez-vous annuel a utilement permis au Mouvement de redonner énergie et élan nécessaires après le long confinement du second trimestre 2020.

La vie économique et sociale dans notre pays tout autant qu'en Europe s'en trouve bien bouleversée. L'Union européenne est aujourd'hui à nouveau à un tournant de son histoire, celui du choix entre la poursuite d'une coopération intergouvernementale, dont elle a atteint les limites, et une plus forte intégration dotée d'une nouvelle gouvernance.

Les thèmes débattus de la jeunesse, de la transition énergétique, du plan de relance, du projet pour une Europe de la santé et de l'initiative du Parlement européen en faveur de la création de ressources propres ont été en résonance avec l'actualité européenne de cet automne. Les constats sont le plus souvent bien partagés, même s'il reste à débloquer nos relations avec les gouvernements hongrois et polonais, un défi majeur.

En particulier cette assemblée a souligné la nécessité d'articuler transition écologique et croissance économique, l'importance du Pacte Vert pour l'avenir de l'Europe, ainsi que sa compatibilité avec la croissance, tout particulièrement en cette période de pandémie, destructrice pour l'économie européenne.

En conclusion, les participants ont adopté une résolution finale soutenant le plan de relance « Next Generation EU » conçu pour affronter la crise sanitaire, car il s'agit bien d'une contribution historique, aussi bien en termes de solidarité entre les États membres de l'Union européenne que d'approfondissement de la construction européenne.

Mais surtout la création de nouvelles « ressources propres » finançant le budget de l'UE offrira une nouvelle perspective : « en même temps qu'elle délésterait

la France et les États membres du remboursement du plan de relance, elle donnerait davantage d'autonomie budgétaire à l'UE, en lui permettant d'adopter des taxes réorientant son développement économique, social et environnemental original. »

Cette tribune, signée par la Présidente de l'AIACE section France fait l'objet d'une large diffusion ...

La section France de l'AIACE peut rendre des services au ME-F, en lui apportant l'expérience de notre vécu communautaire, de notre multiculturalité et de notre compréhension pointue de dossiers trop souvent perçus comme abscons. Mais c'est un prêt pour un rendu car au niveau local nos adhérents peuvent retrouver un enracinement sympathique dans la réalité des différents territoires, les sections locales du Mouvement européen étant organisées au niveau départemental.

Il appartiendra à chacun et chacune de nous de juger du degré d'engagement auprès de ses instances locales. Mais d'ores et déjà, les trois signataires de l'article peuvent témoigner d'un grand « appétit » de la part des instances locales de ce mouvement.

Que nous soyons membres à part entière du Mouvement européen ou simples sympathisants, nous pouvons contribuer au projet européen qui nous tient à cœur, au plus près du terrain.

Yves Bertoncini, Président du Mouvement européen-France sera le key-note speaker de la première Assemblée générale de l'AIACE France qui pourra se tenir en présentiel. ■



QUOI DE NEUF AU SUJET DES PSF

JACQUES BABOT - MARIE-CLAUDE BLIN
Secrétaire général - Membre du Comité.

Rappel succinct

Les prélèvements sociaux (à l'exception du prélèvement de solidarité) sur :

- les revenus fonciers (loyers) ;
- les revenus mobiliers (intérêts des comptes épargne, des PEL, des assurances-vie...) ;
- les plus-values (actions, ventes immobilières) ;
- les revenus du travail (salaires et retraites de sources autres que celles des Institutions européennes)

et déclarés en France, ne doivent plus être prélevés pour les fonctionnaires et anciens fonctionnaires des institutions européennes ne bénéficiant pas de la sécurité sociale française et étant assujettis au Régime Commun d'Assurance Maladie (RCAM) de l'Union européenne (comme pour tous les résidents en France assujettis à un régime de sécurité sociale hors de France mais situé dans l'Espace Économique Européen (EEE))

Ceci résulte des arrêts successifs De Ruyter, de Lobkowicz et du dernier, de Dreyer du 14 mars 2019, émis par la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE).

Pour les détails, veuillez consulter le site de l'AIACE-France, brochure fiscalité (<https://www.aiace-fr.eu/le-coin-des-adherents/fiscalite>).

Le modèle de lettre pour demander l'exonération et le remboursement au service local des impôts, est aussi disponible sur le site (forclusion au 31 décembre de la deuxième année qui suit le paiement des PSF ; attention lorsqu'il y a prélèvement à la source, il est censé avoir été effectué au 31 décembre de l'année produisant les intérêts même s'ils ne sont connus que l'année suivante).

Quelle est la situation au 1^{er} Décembre 2020 ?

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'exonération effective des prélèvements sociaux CSG et CRDS (9,2 et 0,5 %) sur les revenus du patrimoine à partir du 1^{er} janvier 2019 et le maintien de la taxe de solidarité (7,5%) sur les mêmes revenus (Loi de finance 2019). Les déclarations de revenus 2020 (sur les revenus 2019), ont été adaptées pour permettre de demander l'exonération (case 8SH et 8SI pour le co-déclarant).

En ce qui concerne les prélèvements à la source par les banques, un formulaire (valable trois ans) doit leur être envoyé avant le 31 décembre de l'année en cours. Vous trouverez ce formulaire sur le site de AIACE-FR (<https://www.aiace-fr.eu/le-coin-des-adherents/fiscalite>).

Position et actions de l'AIACE-France

Actuellement, de nombreux collègues ont des difficultés à obtenir une réponse favorable des banques à leurs demandes d'exonération malgré la fourniture du formulaire dédié. Nous vous conseillons de faire un recours auprès du service réclamation de votre banque puis en cas de refus d'envoyer dans les 2 mois une demande après du service du médiateur (coordonnées sur le site web de la Banque).

En contact permanent avec l'AFFCE (Association des Françaises et Français des institutions communautaires et européennes) et les services concernés de la Commission, nous avons établi une liste de diffusion email des adhérents qui nous ont contactés sur ce sujet afin de les informer rapidement de l'évolution du dossier.

N'hésitez donc pas à nous tenir informés de la progression de votre dossier personnel auprès du service des impôts ou des banques afin que nous puissions actualiser l'évolution globale et diffuser l'information en retour. ■

LE SECRÉTARIAT AIACE FRANCE EN TEMPS DE CONFINEMENT



JACQUES BABOT ET GUÉNOLÉE LEGROS
Secrétaire général - Secrétariat

Vu par Jacques le Secrétaire Général

De retour le 23 février 2020 d'un voyage de trois mois dans le Pacifique, je n'imaginais pas qu'un état d'urgence sanitaire allait nous obliger à mettre en place une nouvelle organisation du secrétariat afin d'assurer la continuité du service auprès des adhérents de l'AIACE France... Certes, cette pandémie m'avait obligé à supprimer la dernière étape de mon voyage en Chine. Mais je pensais que les pays européens avaient déjà pris en compte ce qui se passait en Asie pour se préserver.

Un doute m'a assailli lorsque j'ai débarqué à Zurich sans subir de contrôle de température, ni remplir un questionnaire comme au Japon... Pire, dans le vol entre Zurich et Bordeaux, j'étais le seul à porter un masque et le passager devant s'asseoir à côté de moi demanda à l'hôtesse à changer de place !

La pandémie commençait à faire des ravages en Italie du Nord et j'ai immédiatement pressenti un confinement comme à Wuhan, en Chine. En relation régulière avec des amis chinois, je comprenais ce qui pouvait arriver en Europe.

Dès le 28 février, un plan d'urgence fut rapidement approuvé par le bureau (Dominique, René et Anne) afin de proposer le télétravail à Guénolée, prévoir les tâches à assurer (renvois téléphoniques, transfert de notre base de données adhérents, ajuster nos listes de diffusions, trouver un moyen de vidéo-conférence adapté), se réorganiser pour assurer notre mission auprès des adhérents, permettre à chacun de nous de poursuivre les projets de l'association, mettre en place la logistique nécessaire à la continuité des services

rendus et permettre à l'ensemble des adhérents de garder le contact avec notre secrétariat. Et bien sûr, gérer l'annulation de l'Assemblée générale qui devait avoir lieu à Toulouse.

Finalement le jour de l'annonce du confinement lundi 16 Mars, nous étions prêts !

Le premier confinement nous a permis d'établir des liens plus forts entre les membres du bureau par des vidéo-conférences quasi hebdomadaires, dans un premier temps, pour confronter nos idées sur la gestion de la crise sanitaire au niveau de l'association (contacts avec l'administration, contenu des messages vers les adhérents, y compris vers ceux ne possédant pas d'adresses électroniques, achat de matériel complémentaire...). Dans un second temps, organiser des réunions virtuelles mensuelles avec l'ensemble des membres du comité et les délégué(e)s régionaux. La participation à ces réunions a été positive.

Sans oublier mes contacts bi-hebdomadaires en vidéo-conférence avec notre secrétariat !

Tout cela a pu se mettre en place grâce au concours efficace et à la disponibilité de Guénolée, la secrétaire de l'association.

Forts de cette expérience, début juin nous nous sommes dotés de matériel plus professionnel, pour faire du télétravail un usage habituel. Ces nouvelles modalités de travail permettent une meilleure flexibilité et préservent au maximum des risques de contamination lors des déplacements et dans les espaces partagés de notre siège parisien.



La DIGIT (Direction Générale de l'Informatique de la Commission) avec la complicité de notre collègue Andrew Pinder, en charge de l'équipement individuel des fonctionnaires, nous a conseillé dans le choix de notre équipement de base.

- Ordi portable HP Elite book processeur i7, Scanner HP Pro, Imprimante Laser jet pro, et Station d'accueil universelle HP permettant une connectivité simple pour le télétravail. (Choix identique à celui de nos collègues de la Commission à Bruxelles).

La configuration du matériel a nécessité l'installation de nouveaux logiciels :

- Bureautique, Vidéo conférence (WEBEX même logiciel que celui utilisé officiellement par la Commission), Base de données (Ciel/Sage), Logiciel de prise en main à distance pour le dépannage (TeamViewer), Accès au serveur de nos listes de diffusions .

Le 1er Septembre nous étions donc prêts à affronter de pied ferme la deuxième vague de la pandémie !

Vu par Guénolée en charge du Secrétariat

La pandémie qui se profilait début mars m'inquiétait. Devoir prendre les métros bondés de la ligne 6 ne m'enchantait pas trop et j'ai commencé par aller à pied au bureau (3km chaussée de baskets) les lundis et mercredis. Mais cela n'a pas duré, nous avons été tous confinés le 16 mars !

Heureusement, le bureau avait bien anticipé les choses et une mise en place du télétravail a été possible dès le début du confinement. J'ai dû déménager une partie des dossiers pour être efficace depuis la maison et

surtout apprendre à travailler avec ma famille. Nous étions quatre à la maison, pas facile à gérer dans nos petits appartements parisiens mais tout le monde y a mis du sien. Et cela a duré jusqu'à début juin...

La mise en place des renvois téléphoniques et de la messagerie s'est très bien passée grâce à Jacques. En effet, il n'était pas facile de concilier une permanence téléphonique avec mes horaires de présence sur mon téléphone personnel et sur celui du bureau.

Le courrier mettait un peu plus de temps à me parvenir mais arrivait bien grâce aux réexpéditions mises en place avec la concierge de l'immeuble.

L'installation en juin de mon nouvel ordi (mes enfants sont envieux !), imprimante et scan avec tous les branchements a pu se faire, au bureau, très paisiblement grâce aux tuto vidéo et écrits. Jacques peut même faire une prise en main à distance sur mon ordinateur en cas de problème, ce qui me rassure tout à fait.

J'ai dû aussi m'habituer aux vidéoconférences des comités très pratiques ! Et le fait de pouvoir discuter de visu avec Jacques pour m'aider à résoudre des problèmes ou me conseiller est plus confortable pour moi.

Avec ce deuxième confinement, j'attends que le taux des urgences diminue un peu afin de pouvoir retourner au bureau sans risque, ce que je fais néanmoins régulièrement maintenant pour récupérer le courrier.

En conclusion, grâce au travail d'équipe tout se passe bien pour moi et donc pour l'AIACE France. Au bureau ou à la maison, vous pouvez compter sur nous ! ■



UNE ÉLECTION PARTICULIÈRE

Anne Harris-Hennon habite à Cénac, commune de l'aire urbaine de Bordeaux depuis huit ans. Elle s'est présentée aux élections municipales et nous raconte l'atmosphère étrange dans laquelle s'est déroulée la campagne puisqu'un virus inconnu s'y était invité.

Comme disait Marie Curie, "Chacun de nous doit travailler pour son propre perfectionnement et en même temps partager une responsabilité générale pour toute l'humanité."

Depuis notre arrivée, il y a huit ans à Cénac, village pittoresque dans l'Entre-deux-Mers, à quinze minutes seulement du centre de Bordeaux, j'ai pu constater le travail considérable accompli par la Maire sortante. J'ai surtout apprécié l'ouverture vers l'Europe qui animait le conseil municipal et le soutien donné à mon projet de jumelage avec une autre ville européenne. Quand la Maire m'a invitée à faire partie de sa liste, j'étais d'abord flattée et ensuite un peu intimidée. Après une carrière passée à l'ombre des politiciens, je ne me suis jamais vue passer de l'autre côté, surtout pas à 69 ans. !

La campagne électorale était intense - on avait, face à nous, des adversaires bien organisés et bien déterminés à gagner - avec des réunions publiques, des ateliers, des heures passées dans le froid et sous la pluie à distribuer des flyers devant l'épicerie du village, des « visites à domicile » pour rencontrer l'électorat. Il y avait de la camaraderie, et beaucoup d'adrénaline.

Et puis, certains commençaient à parler d'un virus venu de Chine... Un négociant Bordelais aurait été malade après son retour de Wuhan...

La fête de la Saint Patrick était prévue le 7 mars - une semaine avant les élections. On se demandait s'il ne fallait pas l'annuler, mais finalement elle a eu lieu et fut un énorme succès.

Jeudi 12 mars, nous avons tenu notre dernière réunion publique, passant la première heure devant un grand écran montrant un Président de la République qui d'adressait à la nation, le visage grave. Les élections seraient-elles annulées ? Après tout le travail que nous avons fourni depuis des mois, c'était impensable !!

" Comme disait Marie Curie, "Chacun de nous doit travailler pour son propre perfectionnement et en même temps partager une responsabilité générale pour toute l'humanité."

Dimanche 15 dans un centre culturel, où une semaine avant on chantait et dansait aux airs irlandais, on distribuait gel et masques. Le concept de la distanciation sociale commençait à devenir familier.

Le dépouillement des votes était, de loin, le plus bizarre que j'aie jamais vu. Les scrutateurs portaient des gants et des masques, et étaient entourés de barrières, ce qui nous empêchait de voir comment les votes étaient distribués. Le public, interdit dans la salle, regardait par les fenêtres.

On a gagné – de justesse. Et c'est là où c'est devenu encore plus bizarre. Pas d'acclamations, d'embrassades ou des bises, même pas de poignées de mains! Après avoir rangé la salle, on s'est rendu chez un collègue de la liste. Un verre de champagne chacun, vite fait, une demi-heure de présence maximum.

Le confinement a commencé le mardi et les deux semaines suivantes ont été passées dans un brouillard d'incertitude. On se demandait si on avait bien fait de maintenir la fête et les élections. Et si cela avait contribué à la propagation du virus ? Mais, finalement, personne ici n'est tombé malade et nous avons poussé un soupir de soulagement collectif.

Il a fallu attendre lundi 25 mai avant de pouvoir se réunir pour élire le Maire et les adjoints. Salle immense, distance entre chacun, masques, gel etc. Difficile d'entendre et de se faire entendre. Pas de public, mais une caméra discrète pour que les Cénacais nous voient.

Nous sommes 19 élus et chacun a un ou plusieurs rôles. Je me retrouve déléguée à la culture, référente pour l'Europe et responsable du développement du centre bourg – tout un programme ! Cénac est un village où il fait bon vivre et il faut préserver ses nombreux atouts

tout en les développant de façon raisonnée. Ainsi, sa proximité avec Bordeaux et son cadre agréable font qu'il faut freiner une expansion déréglée de la demande de développement immobilier.

Il faut apprendre très vite et le travail ne manque pas. Je découvre les arcanes des administrations françaises et leurs acronymes. J'assiste aux réunions de la CDC (Communauté de Communes) et le PETR (Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers), où je représente ma commune et l'où l'on m'a désignée membre du Comité du programme Leader, qui gère les projets recevant des fonds européens.

Avec les confinements successifs on s'adapte. On devient habitué à Zoom, StarLeaf et autres plateformes pour continuer à se réunir et faire avancer les dossiers. Complicé, parfois fatigant, mais stimulant.

On attend toujours pour fêter notre victoire en "présentiel". ■

**Anne
HARRIS-HENNON**

Membre du Comité et
du Bureau élargi





TRANSPOSER LES PRATIQUES BRUXELLOISES

Marie-Claude BLIN
Membre du Comité

À LA GOUVERNANCE LOCALE

Perpétuant une tradition familiale, Marie-Claude Blin a décidé de s'engager au conseil municipal de La Tronche, petite ville près de Grenoble où elle a ses racines.

Elle nous fait partager le regard qu'elle porte sur la gouvernance locale, pas si éloignée de la gouvernance européenne que nous avons connue à Bruxelles.

Je vous épargnerai la référence à notre cher Du Bellay et son petit Liré...¹

Je considère, toutefois, que rien ne vaut le fait de connaître son ancrage pour apprécier les découvertes du vaste monde, en l'occurrence l'Europe et revenir, avec un peu de sérénité à défaut de sagesse, à ses sources.

Dès janvier 2014, j'ai décidé de m'engager dans ma chère commune d'origine, sur le chemin de la gouvernance locale, un travers familial récurrent qui remonte à mon arrière-grand-père maternel.

Ce fut une période singulière car, dès l'élection de notre liste, mon directeur me demandait si « je n'allais pas déjà prendre ma retraite, quand même ! »

Mon installation au Conseil municipal de La Tronche (oui, je sais, ce nom prête à sourire, mais n'oublions pas que de vaillants Européens, dont Michel Barnier, sont tronchois du fait de la localisation du CHU de Grenoble et - de sa maternité - sur le territoire de la commune) n'eut lieu qu'en septembre 2016.

Intégrer une équipe municipale après 2 ans de mandat est une gageure. Il faut créer son espace. Cela ne vous rappelle rien, lors de la mobilité de DG à DG ? J'ai donc déblayé le terrain en surfant sur la dynamique de l'ouverture à l'international, selon deux axes : la transmission et l'accueil de l'autre.

La transmission par des interventions sur l'Europe dans les groupes scolaires de la commune (6700 habitants) et le soutien à l'introduction de l'anglais dans les classes de l'école primaire. Une anecdote dans ce cadre : la joie pure d'entendre des enfants de 8, 10 ans entonner spontanément, à 6h du matin dans le hall de la gare de Grenoble, l'Hymne à la joie en sortant leurs drapeaux européens de leurs sacs à dos alors que nous partions pour un voyage à Strasbourg !

L'accueil de l'autre : selon l'adage, on se méfie de ce que l'on ne connaît pas... Il m'a paru utile de créer des passerelles entre les médecins étrangers en formation au CHU et les milieux scolaires. De jeunes médecins (jeunes femmes) sont ainsi venues parler à nos petits élèves de leur pays, leur parcours, leurs objectifs... Ce fut touchant et instructif pour grands et petits, loin des filtres sociaux des adultes.

Dans ce parcours d'élue municipale, j'ai la chance d'être à la fois d'ici et d'ailleurs. Je suis « la Belge », « celle qui travaillait à Bruxelles », mais aussi « la fille et la petite-fille de... ». Ma vie municipale puise donc à cette double source.

¹ <https://www.eternels-eclairs.fr/poemes-du-bellay.php#Heureux+qui%2C+comme+Ulysse%2C+a+fait+un+beau+voyage>



Mon premier commentaire sera qu'il est possible de transposer, de la macrostructure à la microstructure, certains principes de gestion, de bonne administration. Trouver un consensus à vingt-neuf autour de la table du Conseil municipal n'est en effet pas si éloigné de certaines discussions casse-tête en vue d'atteindre une position commune ! Mais proposer la nouveauté, en structurant les dossiers à l'ordre du jour du Conseil municipal en points A et points B, emporte bien vite les réticences des réfractaires. Il faut toutefois ne pas vouloir brûler les étapes, faire preuve de tact en suggérant une évolution...

Quel plaisir de voir qu'une idée peut aboutir, concrètement ! Certes, le millefeuille administratif français n'est pas toujours une sinécure, notamment lorsque l'on représente l'une des 49 communes d'une métropole de province de 450 000 habitants (la population de Malte !).

Mais là encore, comme au sein des services bruxellois, se constituer, au fil de la confiance réciproque, un carnet d'adresses permet de vaincre les inerties.

En bref, on travaille énormément, on entend beaucoup parler des trains qui n'arrivent pas à l'heure mais l'on a en face de soi des concitoyens en attente, qui veulent souvent contribuer et le font effectivement, et pas seulement des rôleurs...

Le bilan est donc positif. Si bien que j'ai accepté, fin 2019 de « repartir » selon l'expression consacrée avec notre maire sortant.

Et ce fut le montage du programme politique pour les 6 ans à venir, puis la campagne électorale, l'élection, le 15 mars sur fond de COVID, la gestion du confinement, ma désignation en qualité de deuxième adjointe au maire en charge de l'urbanisme : c'est la fonction qui relève, au sein d'une équipe municipale, de l'art de se faire beaucoup d'amis (sic !). Mais 33 ans de fonction publique européenne au sein de la Commission ont été un excellent stage d'initiation !!!

Toujours est-il que, pour moi, garder le contact avec vous toutes et tous via l'AIACE France est, avec mes liens familiaux, amicaux et associatifs, l'une des formidables manières d'équilibrer mon quotidien, bien occupé par ma commune. ■

PS : pour celles et ceux qui veulent mieux connaître notre commune, voici le lien

<http://www.ville-latronche.fr/>



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AIACE INTERNATIONALE 28 OCTOBRE 2020

Dominique DESHAYES
Présidente

Grande première... Le Conseil d'Administration de l'AIACE Internationale s'est réuni le 28 octobre 2020 pour la première fois en vidéoconférence.

La Section France était représentée par René Guth, vice-Président, Anne Harris, Jacques Babot et moi-même.

- Le CA a débuté par une rencontre avec Mme Ingestad, nouvelle directrice générale de la DG "Ressources Humaines" de la Commission. Il a été rappelé que l'accord de coopération et de partenariat entre la Commission et l'AIACE constitue le cadre d'une coopération véritablement fructueuse. Mme Ingestad s'est dite consciente de l'importance de l'AIACE et de son rôle de relais avec les pensionnés, dans le prolongement de l'action de la DG HR. Elle a donné l'assurance de son soutien et de son équipe pendant cette période difficile et espère à l'avenir poursuivre l'excellente collaboration.
- Le Président a rappelé que son mandat actuel prend fin en mars 2021, et a évoqué les deux choix possibles : soit prolongation de l'équipe pour un an, soit en mars 2021 élections classiques ou par procédure écrite. Certaines sections se sont prononcées pour la continuité et un report des élections à 2022, d'autres préféreraient la tenue d'élections en 2021.
- Il est confirmé que les Assises de 2021 seront annulées. Les participants aux Assises 2020 et 2021 qui avaient payé une avance seront remboursés.
- Le Secrétaire général étudiera les modalités d'organisation d'une AG après avoir examiné les solutions adoptées par d'autres associations.
- Il a été proposé de répartir entre les sections les « économies » réalisées par l'AIACE Internationale du fait du non-remboursement des frais de missions suite à la pandémie. Il ne s'agit pas d'une allocation proportionnelle, mais de projets individuels que les sections peuvent soumettre et qui seront évalués sur leur qualité intrinsèque. Il ne s'agit pas d'un juste retour, mais d'un juste besoin. La section France a immédiatement fait parvenir sa demande.
- Au nom de la section France, René Guth a demandé que des efforts plus importants soient faits pour faire reconnaître le RCAM en France. Il souhaite des informations sur la solution trouvée aux Pays-Bas et que l'on insiste auprès des administrations.
- L'AIACE participe à l'exercice de réflexion sur une nouvelle stratégie en matière de politique des ressources humaines lancée par la Commission. Dominique Deshayes assure la coordination du groupe de travail. Il ne s'agira en aucun cas d'une réforme du statut. L'AIACE fournira une brève contribution sachant que ce qui est important c'est qu'elle soit considérée comme partie prenante à l'exercice. ■



LE CHAT DU 28 PREND LE SOLEIL, JOURNAL D'UN CONFINÉ

Michèle THOZET

Membre du Comité et coordinatrice des bénévoles

Que faisiez-vous pendant le premier confinement ? Je vous parle de notre tranche de vie qui a commencé mardi 17 mars 2020 et qui s'est terminée lundi 11 mai.

Notre collègue du Comité, Ambroise Perrin, a écrit son journal, jour après jour, en observant ce qui se passait Rue Geiler, à Strasbourg, la rue où il réside, pendant que le chat du 28 dormait tranquillement au soleil. Ce sont de toutes petites histoires, reflets de la vie quotidienne de millions de confinés, avec des détours humoristiques, persifleurs et littéraires.

D'abord la queue à la boulangerie, les voisins qui ne respectent pas les distances, ceux qui s'approchent de trop près et que l'on tance. Chez soi, on sort les vêtements remisés dans les armoires, on fait le compte de ses bouquins, on trie des photos, on sort sa platine pour le 33 tours et écouter les Pink Floyd. On ne sort pas sans son attestation et le soir, on applaudit les soignants au balcon à 20h, à l'heure du journal télévisé. À la radio, le journaliste dit « restez chez vous » au lieu de « bonne soirée ». Le soir au 20h, on écoute « les grands pontes toubib ». Les coups de fil qui duraient 2 minutes durent maintenant 20, l'anxiété virale n'autorisant plus à interrompre les bavards.

Mais il y a en toile de fond les amis, les personnes âgées qui meurent dans les EPHAD, le bruit de l'ambulance qui emmène les malades à la clinique de l'Orangerie, les TGV qui deviennent des ambulances géantes, des salles du Parlement européen transformées en centres de tests.

Et puis, il y a les derniers jours du confinement, on pense « à l'après » qui est le titre de tous les éditoriaux. Dimanche 10 mai 20h, on applaudit les soignants pour la dernière fois, bientôt ce sera la première sortie sans attestation.

L'été est passé et vendredi 30 octobre, nous voici à nouveau confinés. Mais c'est une autre histoire... ■

"Le chat du 28 prend le Soleil-Journal d'un confiné"

Ambroise Perrin

Dessins de Liza Reichenbach

Editions Bourg Blanc



RAISONS À FAIRE PAIX PLUTÔT QUE GUERRE.

Alain Servantie, fonctionnaire à la Commission de 1971 à 2012, est un fin connaisseur de la Turquie et de l'Empire ottoman. Au travers de passionnantes archives historiques, il nous aide à mieux comprendre les relations entre la Turquie et l'Europe d'aujourd'hui.



Son livre récemment publié est en fait un recueil de textes présentés lors d'une série de conférences organisées avec l'Institut Cervantès à Bruxelles en 2003-2004, puis à Naples et Istanbul.

Si vous êtes un(e) passionné(e) des relations entre l'Empire ottoman, l'Espagne et les Pays-Bas... Bonne lecture !

A commander à l'adresse suivante :
isis@theisispress.org

IN MEMORIAM
**JACQUELINE
TEITGEN**

"L'ancienne Présidente de l'AIACE France, Jacqueline TEITGEN est décédée le 4 juillet 2020 à Saint-Jean-de-Luz où l'a surprise le confinement.

Chacun se souviendra de son active et chaleureuse présidence de 2000 à 2006.

Son grand souci et son succès furent de vouloir resserrer et conforter les liens entre les membres dans les différentes sections régionales, action qui perdure encore.

Ardente supporter de la construction européenne qu'elle avait vécue avec son mari (CECA puis CE) depuis 1952, elle aurait tellement voulu que cela aille plus vite !



L'info

Bulletin de liaison de la Section FRANCE de l'AIACE



La Ribambelle Joyeuse de l'artiste belge Tom Frantzen. Inaugurée en octobre 2018 sur les quais de Seine à Troyes, en France. Cet ensemble de sculptures en bronze, qui représente un groupe d'enfants accompagné d'un pingouin et d'un canard, fait partie du parcours artistique de la ville de Troyes, entrepris en 2012 suite à la requalification des quais de Seine.